

Pacte Transmission Grand Est

Webinaires et rencontres territoriales de la Transmission-Reprise d'entreprise

Le 29 janvier 2021

Loin d'être une étape anodine, la transmission comme la reprise d'entreprise sont des moments-clés qu'il convient d'anticiper et de préparer. De nombreux leviers existent en la matière. Des conseillers CCI et CMA vous proposent de les décrypter afin de vous permettre de préparer au mieux la transmission-reprise d'une entreprise.

L'entreprise représente pour le dirigeant une grande valeur affective. Mais une entreprise, c'est avant tout un bien qu'il s'agit de vendre dans les meilleures conditions, tout en permettant au repreneur de pérenniser l'activité et l'emploi.

De nombreuses questions se posent : Quand transmettre ? Comment ? À qui ? Que vendre ? Comment optimiser la période post-transmission ?

Un Pacte Transmission

La convention Pacte transmission 2019 – 2022 », cofinancée par le Conseil Régional Grand Est permet à la Chambre de Commerce et d'Industrie 54 comme à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat 54 de proposer un accompagnement dont la prestation est à ce titre gratuite pour l'entreprise.

L'objet de la convention sur le volet « accompagnement individuel » consiste notamment à accompagner les chefs d'entreprise dans le cadre de packages spécifiques :

- PASS Transmission Diagnostic
- PASS Transmission Accompagnement
- Qualification repreneur

Sur un délai de 6 mois.

La reprise d'entreprise

Un projet de reprise nécessite également un accompagnement sur-mesure au sein des bons réseaux, ainsi qu'une approche ultra personnalisée dans la sélection des entreprises.

En Meurthe-et-Moselle, 7 500 entreprises sont à céder dans les 10 prochaines années, soit 750 par an. Quand on trouve le bon repreneur, on peut céder son entreprise en toute sérénité. Alors un accompagnement sur-mesure, en parfaite confidentialité et suffisamment anticipé, c'est essentiel. La CCI propose ainsi un premier Entretien Sérénité, la diffusion de l'offre sur www.opportunet.net, et l'accompagnement Performance cession.

Plus d'informations : www.nancy.cci.fr

WEBINAIRES TRANSMISSION REPRISE – 1^{ER} TRIMESTRE 2021

Dans le cadre du Pacte Transmission 2019-2021 avec la Région Grand-Est, la CCI et la CMA organisent des webinaires de sensibilisation et d'échanges animés par des professionnels locaux :

Au programme de ce premier trimestre, les jeudis à 18h (**pour les cédants**) :

Le 11 février : **L'aspect patrimonial et successoral** (UNOFI)

Le 4 mars : **Le montage juridique et fiscal**

Le 18 mars : **Le format SCOP**

Le 8 avril : **Comment préparer la transmission de son entreprise** (expert-comptable)

Le 6 mai : **La valorisation d'entreprise** (avec SEFICO NEXIOM)

Inscription par mail à m.khalij@nancy.cci.fr pour recevoir le lien de connexion (possibilité de connexion de manière anonyme).

Au programme de ce premier trimestre, les lundis à 18h (**pour les repreneurs**) :

Le 1^{er} février : **le montage juridique et fiscal**

Le 8 février : **la valorisation d'entreprise**

Le 1^{er} mars : **Le montage financier par LBO**

Le 15 mars : **Retour d'expériences, témoignage de repreneurs**

LES RACINES DE L'ENTREPRENEURIAT – 1^{ER} TRIMESTRE 2021

Face aux défis induits par les crises sanitaires, économiques et écologiques, RACINE, filiale de la Chambre de commerce et de l'industrie Grand Nancy Métropole – Meurthe-et-Moselle, dévoile sur ces quatre pépinières un programme d'ateliers pour le premier trimestre 2021.

Après la Loi de Finance en janvier, c'est **la transmission reprise d'entreprise** qui sera abordée sur les 4 sites territoriaux de la CCI :

- **Joeuf** mardi 9 février
- **Blénod les Pont-à-Mousson** mardi 16 février
- **Nancy** mardi 23 février
- **Moncel-Les-Lunéville** mardi 2 mars

A 16h.

Inscription gratuite ouverte à tous : contact @sasuracine.fr

Contact Presse : **Éric TAVERNE**

Tél. 03 83 85 54 25 – Mél. e.taverne@nancy.cci.fr